

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Depuis le 1er octobre 2013, le personnel du CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISERE est en grève pour défendre la qualité des soins qui est mis à mal par manque d'effectifs médicaux et fermetures de lits d'hospitalisation. Nous n'avons plus les moyens d'assurer les soins nécessaires aux malades psychiatriques dans les unités de soins et centres de consultations.



Ce 19 décembre, une délégation du Comité de Grève s'est déplacée à Lyon, au siège de l'AGENCE REGIONALE DE SANTE RHONE-ALPES pour porter les revendications légitimes des personnels médicaux et non médicaux, approuvées par la COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT et soutenues par le CONSEIL DE SURVEILLANCE de l'établissement.



L'AGENCE REGIONALE DE SANTE RHONE-ALPES a principalement rappelé à la délégation le cadre réglementaire d'allocation de moyens financiers aux hôpitaux en adéquation avec leur projet d'établissement.

Le Comité de Grève a répondu en dénonçant de graves irrégularités passées ayant mis en faillite ce système au sein du CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISERE et la perte de confiance qui en découle.



Nous affirmons que pour répondre aux enjeux actuels de la société, la Psychiatrie Polyvalente de Secteur doit avoir les moyens de développer des actions de prévention, de détection précoce, de soins modernes et de proximité, de partenariats avec des outils novateurs. La Psychiatrie Publique doit aussi garantir un accueil sécurisé aux patients dans les moments de crise (conduites suicidaires, troubles du comportement, agitation...) avec des soins hospitaliers.



C'est l'articulation de tous ces dispositifs de soins, au service de la population, qui demande des professionnels qualifiés en nombre suffisant pour éviter que les nouveaux bâtiments à livrer en 2016 et 2017 ne soient qu'une coquille vide, une vitrine impropre à remplir ses missions.



Le Comité de Grève, n'ayant toujours pas obtenu de réponses directes aux revendications, va rendre compte des échanges et des démarches effectués aux personnels du CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISERE en Assemblée Générale le 13 janvier 2014 afin d'envisager les suites à donner.